

PROGRAMME DU PERMIS D

DUREE

30 jours

EFFECTIF

Non spécifique

OBJECTIFS GENERAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie D.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

Connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen.

Contrôles et vérifications précédant le départ hors circulation.
Réalisation de manœuvres en marche arrière.

Contrôles et vérifications précédant le départ en circulation.
Circulation sur tous types de route en ayant les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout conducteur titulaire du permis B répondant aux 2 conditions suivantes :

- 24 ans minimum
- Apte médicalement, conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

 Accès possible aux personnes en situation de handicap (sourds et malentendants).

MODALITES TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Salle équipée d'un ensemble multimédia.

Véhicule d'instruction équipé en double commande, conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013.

Aires de manœuvres : sol asphalté plat et horizontal, de 100 mètres de long sur 7 mètres de large minimum, avec tracé permettant la représentation de tous les exercices, ainsi que 24 piquets sur socle.

Formateurs qualifiés.

Supports pédagogiques pour le formateur :

- Livret d'apprentissage, catégorie « D » (progression), ENPC ou Codes Rousseau

Supports pédagogiques pour les stagiaires :

- Livret d'apprentissage Catégorie « D » (progression), ENPC ou Codes Rousseau
- Livret Epreuve Théorique Générale, ENPC ou Codes Rousseau
- Livret Code de la route catégorie « D », ENPC ou Codes Rousseau
- Livret Questions Ecrites et Orales Catégorie « D », ENPC ou Codes Rousseau

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES, DE L'APPRECIATION DES STAGIAIRES

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

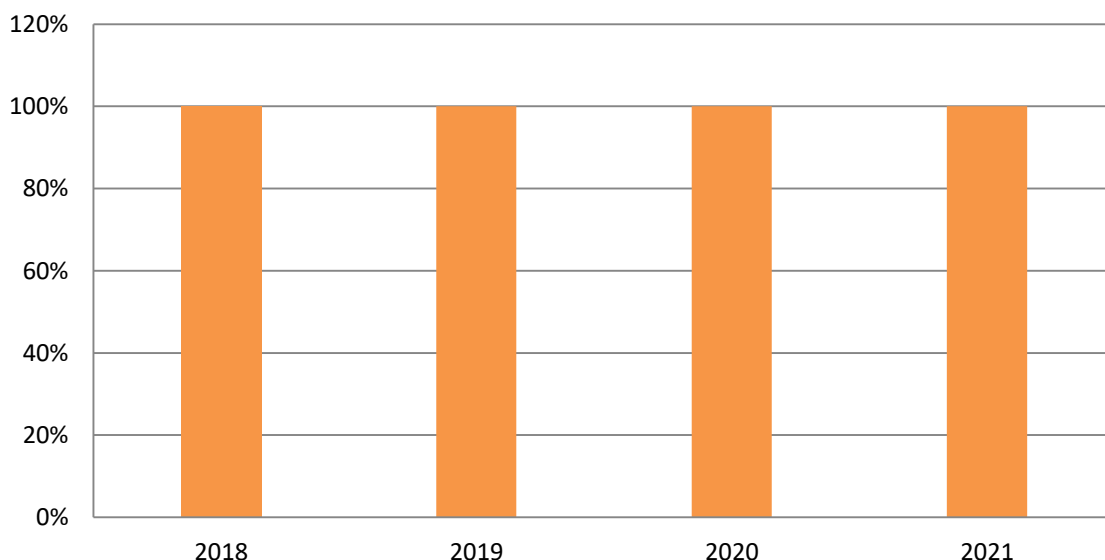
Attestation de fin de formation remise aux participants.

Attestation de présence.

Permis de conduire de la catégorie « D » si réussite à l'examen.

TAUX DE REUSSITE

PERMIS D



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

ACCUEIL, PRESENTATION DE LA FORMATION, TOUR DE TABLE

MODULE 1 OBJECTIF : Acquérir les connaissances nécessaires en vue de la préparation à l'épreuve théorique générale		
- Les différents panneaux - Signalisation routière - Intersections et priorités - Règles de circulation - Autoroutes - Tunnels et passages à niveau - Croisements-dépassements - Arrêts et stationnements - Visibilité – éclairage - Conduite pratique - Eco-conduite - Usagers vulnérables et partage de l'espace public - Prise de conscience des risques - Sanctions		
DUREE		MOYENS A PLANIFIER
35H00		Salle équipée d'un ensemble multimédia

MODULE 2 OBJECTIF : Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux questions écrites et orales de l'examen		
- Les situations dégradées et accidents - Le conducteur - L'équipement des véhicules - La réglementation sociale européenne et française - Les règles du transport - Les masses et dimensions des véhicules - Les règles de circulation et signalisation spécifiques - La mécanique - La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles - Le comportement en présence d'accident - La conduite en montagne ou zones accidentées - Les gestes et postures, accident du travail - Le chargement, la surcharge - Le dépassement - La dynamique du véhicule - L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil - L'éco-conduite et conduite citoyenne - Les angles-morts, les porte-à-faux - Le comportement en tunnels et aux passages à niveau - Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite		
DUREE		MOYENS A PLANIFIER
En fonction de la progression d'apprentissage du candidat		Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013 Piste de manœuvre

MODULE 3 OBJECTIF : Savoir procéder aux contrôles et vérifications avant le départ en circulation, réaliser une manœuvre en marche arrière	
- Les contrôles et vérifications du véhicule hors circulation - Maniabilité en marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles	
DUREE	MOYENS A PLANIFIER
En fonction de la progression d'apprentissage du candidat	Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013 Piste de manœuvre

MODULE 4 OBJECTIF : Savoir procéder aux contrôles et vérifications avant le départ en circulation, circuler sur tous types de route en ayant les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris	
- Les contrôles et vérifications du véhicule - Circulation en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul - Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction en fonction du gabarit de l'ensemble - Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération - Connaissances des situations présentant des difficultés particulières	
DUREE	MOYENS A PLANIFIER
En fonction de la progression d'apprentissage du candidat	Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013 Piste de manœuvre

BILAN,SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES

CONTACT

Pour toute question, vous pouvez joindre le centre au :

☎ 0262.43.80.75 (bureau)

☎ 0692.85.57.00 (M. CADARSI, responsable pédagogique)

Par mail : jean-lou.cadarsi@wanadoo.fr